

Le Débat National sur l'Avenir de l'Ecole

17 Novembre 2003 / 17 Janvier 2004

Lycée professionnel et technologique Jean-Baptiste Clément
25, rue des Trois Noyers
93220 GAGNY

Synthèse

Thème Question n°22 : « **Lutter efficacement contre la violence & les incivilités en milieu scolaire** »

Constat

- Une dégradation générale de la situation depuis 5 à 10 ans
- Une Ecole encore trop « violente » : des actes d'incivilité qui perdurent au sein des établissements scolaires (des élèves encore trop souvent irrespectueux envers leurs professeurs)
- Des élèves en échec scolaire
- Des élèves démotivés
- Des élèves mal orientés
- Des élèves en manque de repères (de différentes natures)
- Des situations familiales souvent difficiles
- Des parents souvent démissionnaires
- Des facteurs socio-économiques variés
- Un paradoxe : l'Ecole se voit accroître ses responsabilités en même temps que ses moyens se trouvent réduits

Problématique

- Quels moyens mettre en œuvre pour lutter efficacement contre les actes de violence et d'incivilité ? Dans quelle mesure faire évoluer la situation ?
- Comment parvenir à instaurer « l'Ecole du respect »?
- De la mission des professeurs : que placer sous la fonction « enseigner »? Un enseignant se doit-il d'éduquer en même temps qu'il instruit ? Quelles sont alors les parts d'éducation et d'instruction propres à sa fonction ?
- Comment restaurer l'autorité liée intrinsèquement au métier de professeur et pourtant trop souvent niée par les élèves, voire même par leurs parents?

Réponses évoquées

Volonté générale de revoir les choses à la base : quel sens (**direction & valeur**) donner à l'Ecole du XXI^e siècle ?

L'Ecole en général

- Remettre en cause le Collège Unique
- Améliorer et insister sur la liaison Collège-Lycée
- Redéfinir la mission de formation des futurs citoyens de l'Ecole en insistant sur les droits et les devoirs des élèves
- Améliorer l'orientation des élèves pour accroître leur motivation et leur redonner le « goût de l'effort »
- Faire entrer plus d'adultes et d'autres types de personnels (éducateurs...) au sein des établissements

L'Ecole et l'administration

- Créer une politique commune d'établissement
- Parvenir à instaurer une véritable cohésion des équipes au sein de l'établissement
- Développer et privilégier la communication interne

L'Ecole et les enseignants

- Développer le travail en équipe, les collaborations
- Décharger les classes « à problèmes »
- Favoriser une plus large individualisation dans la relation à l'élève
- Redéfinir les rôles des deux instances d'éducation que sont les parents et l'Ecole : l'Ecole n'a pas à combler les insuffisances parentales (rappel de l'article 13.84 du Code civil)
- Renforcer le tutorat
- Revoir le rôle et la mission des IUFM